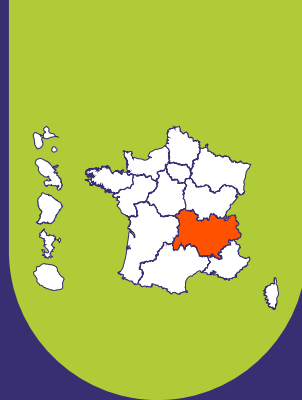


# Portrait régional.

Auvergne-Rhône-Alpes  
2023



Le FPETT met à votre disposition une **collection de portraits régionaux** qui vise à présenter l'activité du travail temporaire en 2023 sur votre territoire.

Que pèse le Travail Temporaire, qui sont les salariés intérimaires et que faut-il retenir de la formation ?

L'objectif de ces portraits est de vous apporter des repères sur ces questions.

**La 1<sup>ère</sup> partie éclaire la dimension économique de l'intérim sur le territoire.**

Les données, présentées en ETP (équivalents temps plein), permettent de mesurer le poids économique du Travail Temporaire et le comparer aux autres secteurs du territoire.

**La 2<sup>ème</sup> partie propose une approche axée sur les salariés intérimaires, utile pour une approche RH.**

Les données, centrées sur les individus, permettent de comprendre le profil (âge, sexe, métiers, secteurs) des personnes à accompagner sur le territoire pour sécuriser leurs parcours professionnels.

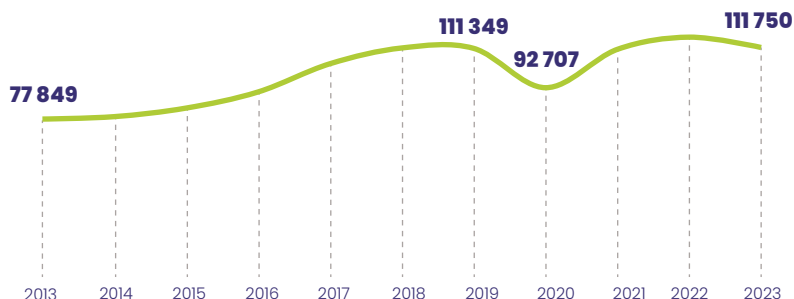
**La 3<sup>ème</sup> partie propose un panorama des données clés de la formation des salariés intérimaires.**

Les données présenteront les caractéristiques des parcours de formation et des apprenants, donnant à voir comment le Travail Temporaire participe au développement de l'emploi et des compétences sur le territoire.

## Que pèse le travail temporaire en Auvergne-Rhône-Alpes ?

### Évolution du volume d'emploi sur 10 ans.

2013-2023 en ETP



SOURCE : DARES

Clé de lecture : en 2023, on recense 111 750 salariés intérimaires en équivalent temps plein.

**111 750**

salariés intérimaires en ETP en 2023

dont **12 087 CDI**

SOURCE : DARES

**14,1%**

du nombre d'ETP total

SOURCE : DARES

**1 761**

agences implantées sur le territoire en 2023

SOURCE : DARES

**6,3%**

taux de chômage en 2023

SOURCE : INSEE

**3,6%**

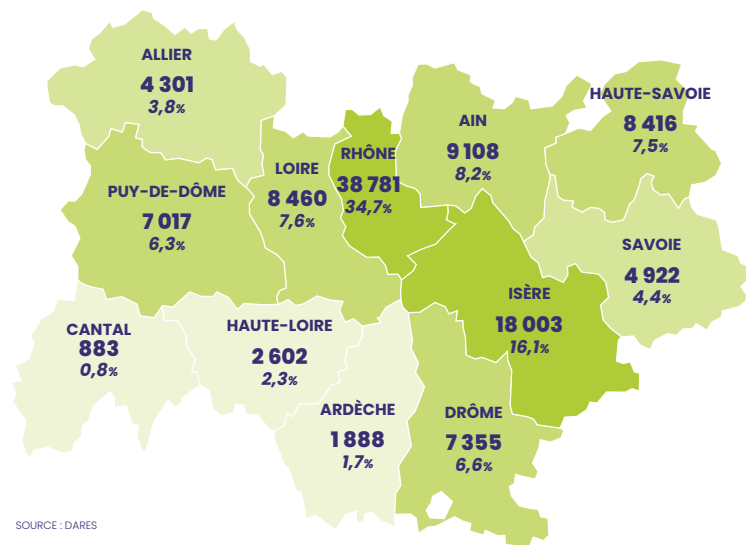
taux de recours à l'intérim en 2022

SOURCE : INSEE

### Qu'est-ce que l'ETP ?

Les données DARES mesurent le volume de travail au cours d'un mois en comptabilisant les équivalents temps plein.

### Répartition de l'emploi intérimaire (ETP) par département.



SOURCE : DARES

Clé de lecture : le département du Rhône représente 34,7% du volume d'emploi en ETP en intérim de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

### Grands secteurs utilisateurs en 2023 en ETP.

Industrie



**36,4%**

Services



**21,4%**

BTP



**17,6%**

Transports



**15,2%**

Commerce



**9,5%**

SOURCE : DARES

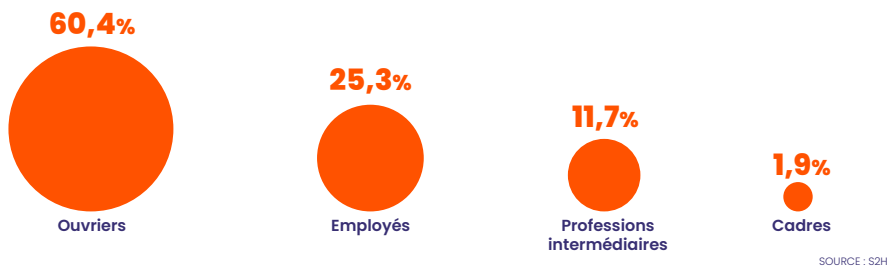
Clé de lecture : l'industrie représente 36,4% du volume d'emploi en ETP en intérim de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

## Qui sont les intérimaires qui vivent en Auvergne-Rhône-Alpes ?

### Qu'est-ce qu'un salarié intérimaire ?

Un salarié est représenté dès qu'il a réalisé au moins une mission en intérim au cours de l'année 2023.

### Catégories socio-professionnelles en 2023.



**Clé de lecture :** 60,4% des intérimaires vivant en Auvergne-Rhône-Alpes ont réalisé au moins une mission en tant qu'ouvriers. Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des CSP différentes. La somme des pourcentages peut être différente de 100%. 14% des missions d'intérim n'ont pas de CSP renseigné.

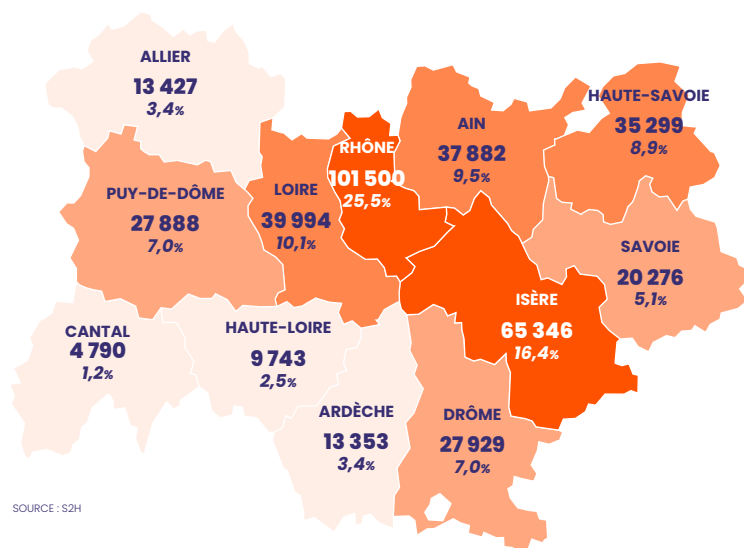
**397 427**  
salariés intérimaires en 2023

SOURCE : S2H

**13,6%**  
du nombre total de  
salariés intérimaires

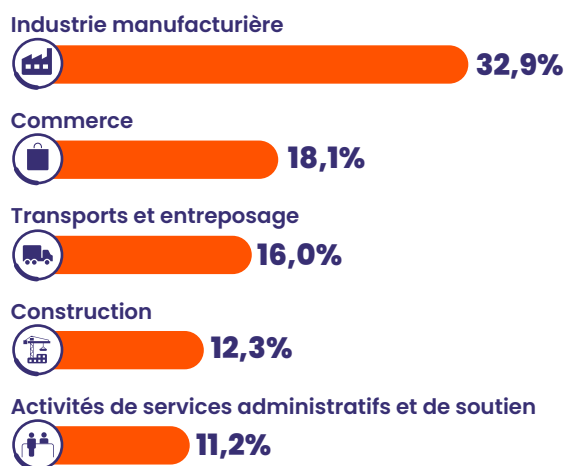
SOURCE : S2H

### Répartition de l'emploi intérimaire (individu) par département.



**Clé de lecture :** on recense 101 500 intérimaires vivant dans le département du Rhône et ayant eu une ou plusieurs missions.

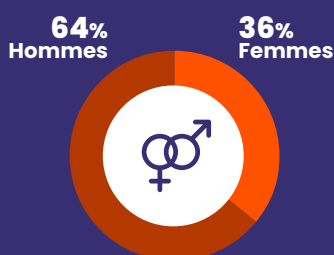
### Top 5 des secteurs utilisateurs en 2023.



**Clé de lecture :** 32,9% des intérimaires vivant en Auvergne-Rhône-Alpes ont au moins eu une mission dans le secteur de l'industrie manufacturière. Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des secteurs différents.

### Répartition des salariés intérimaires.

Par sexe et par âge en 2023



SOURCE : S2H

**37%**

-25 ans

**43%**

25-45 ans

**17%**

46-60 ans

**3%**

60 ans et plus

**Clés de lecture :**

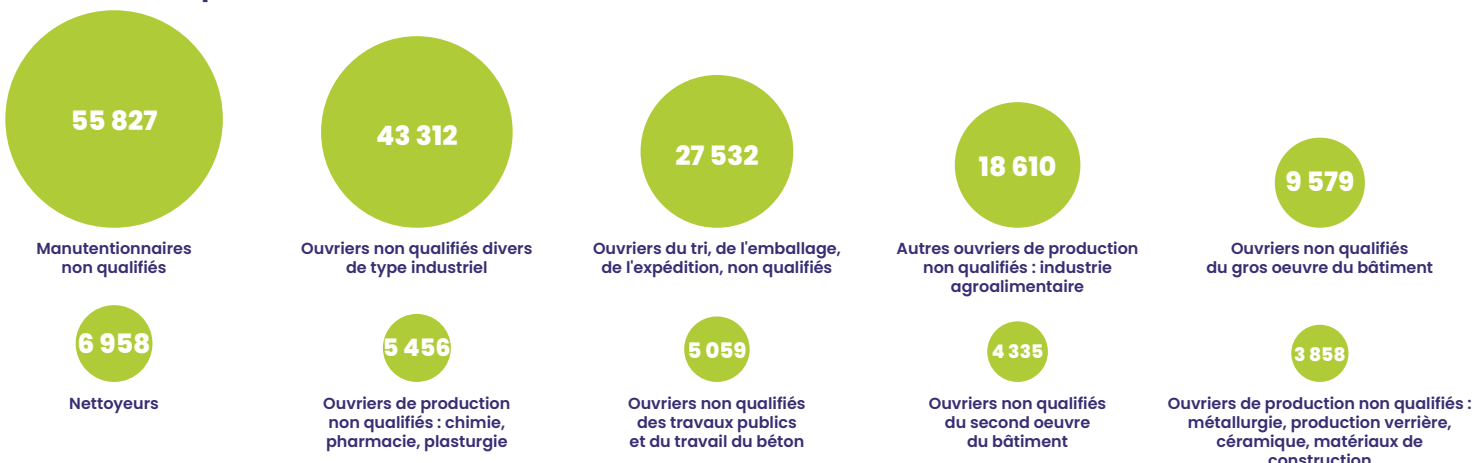
64% des intérimaires vivant en Auvergne-Rhône-Alpes sont des hommes.

43% des intérimaires vivant en Auvergne-Rhône-Alpes ont entre 25 et 45 ans.

## Les principaux métiers occupés par les salariés intérimaires.

SOURCE : S2H

### Ouvriers non qualifiés



### Ouvriers qualifiés



### Employés



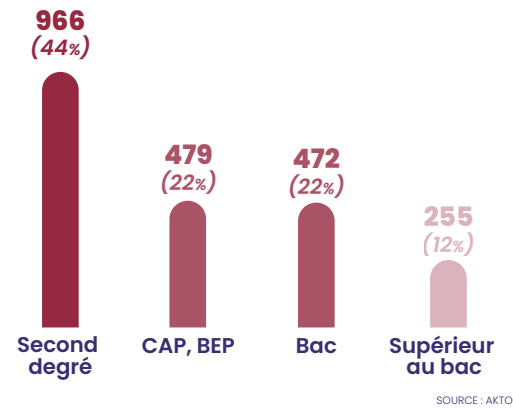
### Professions intermédiaires



**Clé de lecture :** 55 827 intérimaires vivant en Auvergne-Rhône-Alpes ont réalisé au moins une mission en tant que manutentionnaires non qualifiés. Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des métiers différents. Retrouver la liste complète des métiers par région, département ou intercommunalité : <https://territoire.observatoire-interim-recrutement.fr/>

## Que faut-il retenir de la formation des intérimaires en Auvergne-Rhône-Alpes ?

### Niveaux d'entrée en formation.



Clé de lecture : 44% des apprenants ont un niveau de second degré lors de l'entrée en formation.

**2176**  
apprenants en 2023

SOURCE : AKTO

**-11%**

par rapport à 2022  
(2 437 apprenants)

SOURCE : AKTO

**2%**

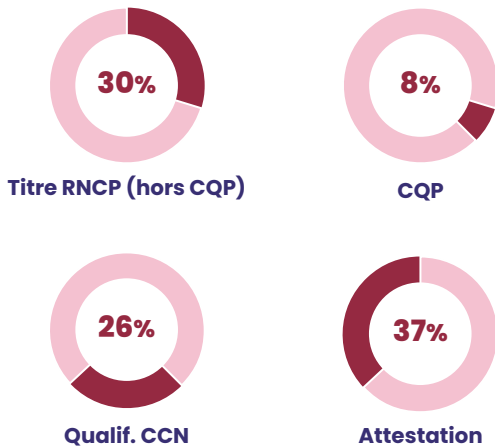
des apprenants  
en situation de handicap

SOURCE : AKTO

### Quels sont les parcours de formation présentés ici ?

Mis en œuvre à l'initiative d'une agence d'emploi, ils associent formation et missions en intérim.

### Type de validation en fin de formation.



Clé de lecture : 30% des formations sont validées par des Titres RNCP.

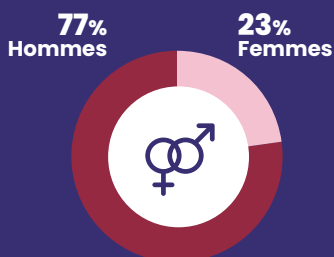
### Durée moyenne des parcours.



Clé de lecture : en moyenne, la durée des actions de formation est de 280 heures.

### Répartition des apprenants.

Par sexe et par âge en 2023



SOURCE : AKTO

Clé de lecture : 77% des apprenants sur le territoire sont des hommes, 36% des apprenants ont moins de 26 ans.

**36%**

-26 ans

**48%**

26-44 ans

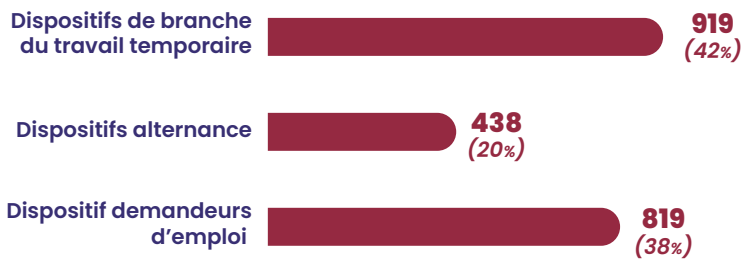
**16%**

45 ans et +

**32 ans**

âge moyen

## Les principaux dispositifs en 2023.



SOURCE : AKTO

**Clé de lecture :** 42% des formations mises en oeuvre par les agences d'emploi du territoire ont été réalisées au travers des dispositifs de branche CIPI / CDPI / CAR.

### Dispositifs de branche du travail temporaire

Correspondent aux actions réalisées dans le cadre des CIPI (Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire), des CDPI (Contrat de développement professionnel intérimaire) et des CAR (Contrat d'Alternance Reconversion).

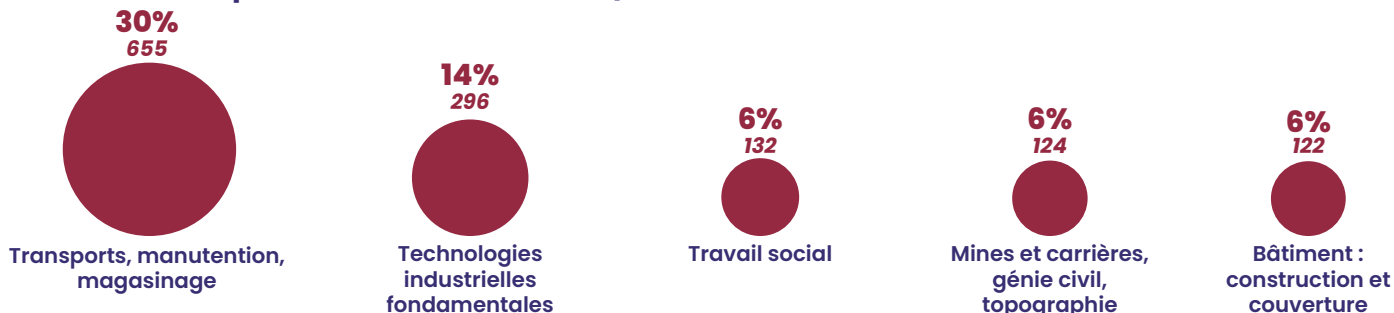
### Dispositifs Alternance

Correspondent aux actions réalisées dans le cadre de contrat de professionnalisation, de contrat d'apprentissage ou de Pro-A.

### Dispositif demandeur d'emploi

Correspond aux actions réalisées dans le cadre de POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective).

## Intitulés des 5 premières formation NSF / Formacode.

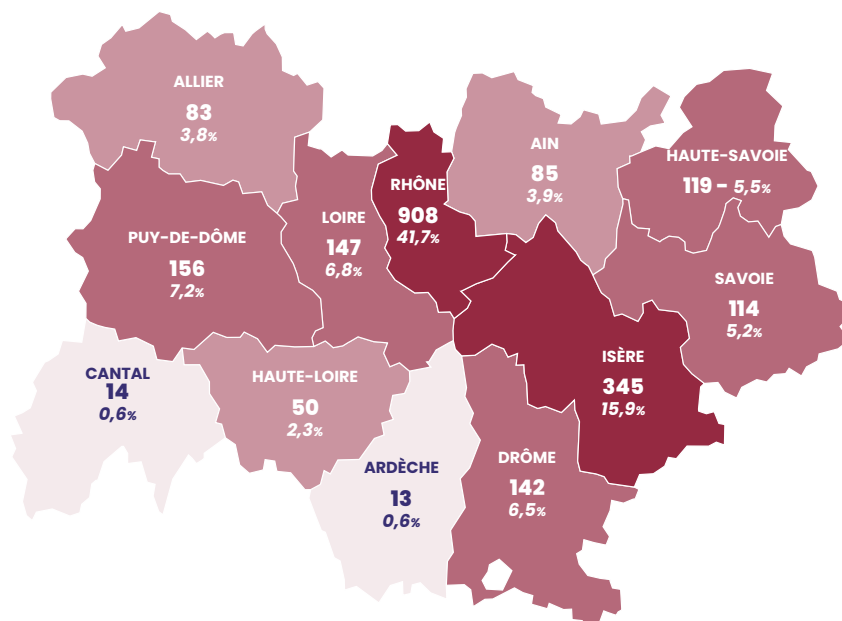


SOURCE : AKTO

**Clé de lecture :** le domaine des Transports, manutention et magasinage représente 30% des formations mises en oeuvre par les agences d'emploi du territoire.

## Répartition des parcours de formation par département.

SOURCE : AKTO



**Clé de lecture :** le département du Rhône concentre 41,7% des formations mises en oeuvre par les agences d'emploi du territoire.

## **A PROPOS DU FPETT :**

Créé en 1996, à l'initiative des partenaires sociaux de la branche du travail temporaire, le Fonds professionnel pour l'emploi dans le travail temporaire (FPETT) est l'acteur de référence de la sécurisation des parcours et du développement des compétences des salariés intérimaires.

Il finance des parcours de formation et d'accompagnement. Il conçoit également et met en œuvre des actions et des ingénieries spécifiques visant à renforcer les compétences et à améliorer l'insertion professionnelle des salariés et demandeurs d'emploi intérimaires, quels que soient leurs niveaux et leurs expériences professionnelles. Le FPETT déploie son intervention avec l'appui des équipes d'AKTO, opérateur de compétences présent sur l'ensemble du territoire.

Ses orientations et ses priorités sont définies par un Conseil d'administration paritaire constitué à parts égales de représentants des organisations représentatives des salariés et de l'organisation représentative des employeurs.

Association Loi 1901 à but non lucratif, le FPETT a financé 183 000 actions de formation des intérimaires, grâce aux contributions des entreprises de travail temporaire fixées par accord de branche.



## **A PROPOS DE L'OBSERVATOIRE DE L'INTÉRIM ET DU RECRUTEMENT :**

L'Observatoire de l'Intérim et du Recrutement est l'observatoire prospectif paritaire des métiers et de qualifications de la Branche du travail temporaire. Il produit des études statistiques et qualitatives à destination de la profession, des salariés et des partenaires du secteur sur les questions d'emploi, de compétence ou encore de santé et sécurité au travail.



**Fonds Professionnel pour l'Emploi  
dans le Travail Temporaire**  
14 rue Riquet – 75940 Paris Cedex 19

[www.fpett.fr](http://www.fpett.fr)